



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction Générale des Services

Ref : CA2023/14

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 AVRIL 2023

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE POUR L'EXERCICE 2024 (DOB 2024)

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance
du 28 avril 2023 réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

Vu le code de l'éducation, et notamment son article R.719-64,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,


➤ Après en avoir délibéré,

➡ **APPROUVE** le débat d'orientation budgétaire (DOB) 2024 de l'Université Bordeaux Montaigne, tel que présenté en document ci-joint à la présente délibération.

Délibéré (en mode hybride présentiel & à distance) par le conseil d'administration, à Pessac, le 28 avril 2023.

Membres présents	20
Membres représentés	09
Abstention (s)	8
Votants	21
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	21
Pour	22
Contre	0

Le Président,


Lionel LARRÉ.



Publié le :

~ 5 MAI 2023

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

~ 4 MAI 2023